

— RIPONNE | TUNNEL: URBANISME PARTICIPATIF POUR ET DANS L'ESPACE PUBLIC

Matias Echanove, urbaniste
urbz (collectif d'urbanisme participatif en charge de la démarche Riponne-Tunnel)

Courriel : matias@urbz.net

RÉSUMÉ

La démarche participative portant sur le réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel, situées au centre de Lausanne, a duré près de 2 ans. Cet article présente quelques concepts méthodologiques qui ont été déployés par urbz, l'équipe pluridisciplinaire mandatée par le service d'urbanisme de la ville. Les places représentent ensemble l'un des plus grands espaces publics du canton de Vaud, elles devaient donc être appréhendées tant à l'échelle locale qu'à l'échelle cantonale. Ce périmètre complexe est à la fois inclusif et excluant, lieu d'expression et zone trouble, centralité et lieu de marginalité, espace identitaire et mal aimé. Destinations pour les manifestations politiques, les festivals ou les marchés, les places de la Riponne et du Tunnel doivent appartenir au public "dans toute sa diversité", y compris les personnes sans représentation ou vivant en périphérie. A cet égard, la démarche devait permettre l'expression des minorités comme des majorités, et en cela elle diffère du système de votation qui ne sait représenter que l'opinion dominante. Elle devait aussi mettre à intégrer des parties prenantes et des initiatives existantes. Les initiatives citoyennes, la vie associative, l'activité culturelle et économique, la solidarité sociale sont des dynamiques qu'il s'agissait de reconnaître et d'intégrer dans le projet urbain. Les concepts présentés ici: les places publiques comme lieu d'expression démocratique, le conflit créatif et *form follows process*, permettent d'expliquer à la fois les enjeux méthodologiques de la démarche Riponne | Tunnel et ouvrent des pistes de réflexion pour les projets urbains participatifs.

MOTS-CLÉS

Urbanisme participatif; Lausanne; expérimentation; aménagement; programme; Riponne; Tunnel

ABSTRACT

The participatory approach to the redevelopment of the Riponne and Tunnel squares, located in the center of Lausanne, lasted nearly two years. This article presents some of the methodological concepts that were deployed by urbz, the multidisciplinary team commissioned by the city's urban planning department. The squares together represent one of the largest public spaces in the canton of Vaud, so they had to be considered on both a local and a cantonal scale. This complex perimeter is both inclusive and exclusive, a place of expression and a troubled zone, a centrality and a place of marginality, a space of identity and of dislike. Destinations for political events, festivals or markets, the Riponne and Tunnel squares must belong to the public "in all its diversity", including people without representation or living on the periphery. In this respect, the approach had to allow the expression of minorities as well as majorities, and in this it differs from the voting system which only knows how to represent the dominant opinion. It should also integrate stakeholders and existing initiatives. Citizen initiatives, associative life, cultural and economic activity, social solidarity are dynamics that had to be recognized and integrated into the urban project. The concepts presented here: public squares as a place of democratic expression, creative conflict and the form follows process, explain both the methodological challenges of the Riponne-Tunnel approach and open up avenues of reflection for participatory urban projects.

KEYWORDS

Participatory urbanism; Lausanne; experimentation; planning; program; Riponne; Tunnel

— INTRODUCTION

Entre août 2018 et décembre 2019, le service de l'urbanisme de la Ville de Lausanne a mis en place une démarche participative pour le réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel. A cette époque, peu de villes avaient déjà initié des processus de cette ampleur. Cette démarche est représentative d'un tournant dans la conception de projets urbains, tant dans l'échelle que dans l'approche. Elle devait en effet être innovante et expérimentale pour répondre aux ambitions de la Ville pour ce périmètre d'importance majeur. La démarche participative avait pour but d'alimenter le cahier des charges d'un concours d'idées d'urbanisme, d'en évaluer les résultats et de faire émerger des principes programmatiques pour le réaménagement des deux places. Pour répondre à ces objectifs, elle a cherché à activer les forces en présence dans le périmètre tout en représentant la diversité du public et en le sensibilisant sur son rôle dans le devenir de ces espaces publics. Les résultats de la démarche sont présentés dans un rapport qui est disponible sur le site web riponne-tunnel.ch.

Le collectif urbz spécialisé dans la programmation urbaine et l'urbanisme participatif a été mandaté par la Ville de Lausanne pour concevoir et animer cette démarche, accompagné par l'association Ville en Tête qui était chargée de la participation des plus jeunes. Cet article (dont l'auteur est un des membres fondateurs de l'équipe urbz) se concentre particulièrement sur la première phase de la démarche, jusqu'à juin 2018, avant le lancement du concours d'idées. Il analyse certaines spécificités de la démarche, en particulier le lien entre espace public et démocratie participative; l'importance de la confrontation des perspectives pour générer des projets inclusifs; et l'impact des démarches participatives sur la forme des projets urbains.

— LES PLACES PUBLIQUES COMME ESPACE D'EXPRESSION DÉMOCRATIQUE

L'espace public semble être un de nos acquis les plus inaliénables et pourtant il est sans cesse remis en question. Entre ouverture et mesures de contrôle, son accès et le type d'activité que l'on peut y mener font l'objet d'un arbitrage constant. Les places de la Riponne (12'000 m²) et du Tunnel (5'500 m²) représentent ensemble l'un des plus grands espaces publics du canton de Vaud. La démarche participative Riponne-Tunnel a contribué à réaffirmer l'importance de ces places en sollicitant le public le plus large et divers possible. Elle était un moment d'expression collective se déroulant au sein d'un périmètre essentiel dans la vie démocratique de la cité. Au-delà des gens vivant à proximité ou

se rendant régulièrement sur place, la démarche s'adressait à l'ensemble des personnes vivant à Lausanne et sa région.

La place de la Riponne est le principal lieu de rassemblement du canton pour les manifestations et les revendications politiques. En cela, elle rappelle la tradition suisse de débattre et délibérer à main levée dans l'espace public. Cette forme de démocratie directe traditionnelle était loin d'être idéale, puisqu'elle a longtemps exclu les femmes et les hommes ne jouissant pas de leurs droits civiques. De plus, ce système n'est aujourd'hui utilisé que dans deux petits cantons alémaniques, et il n'a jamais pris place sur la place de la Riponne. Son évocation peut donc paraître anachronique, toutefois, la Landsgemeinde fait encore bel et bien partie de l'imaginaire politique suisse. Elle suggère que la démocratie participative a besoin de l'espace public pour exister et rappelle son importance symbolique.

Les places publiques à travers le monde sont souvent utilisées pour l'expression collective. Elles sont le lieu des résistances et des manifestations, et font parfois l'objet d'aménagements spécifiques pour encadrer les rassemblements et limiter le potentiel d'appropriation. Dans d'autres villes, le projet de réaménagement des places aurait pu servir de prétexte à en rendre son usage moins aisés pour certaines populations ou certains types de rassemblements - comme les fontaines de la place des Nations à Genève qui peuvent être activées pour dissuader ou disperser les rassemblements non autorisés. C'est pourquoi il est remarquable que les autorités municipales de la Ville de Lausanne aient sollicité une démarche participative mettant l'accent sur l'inclusivité et la diversité des publics.

Les places de la Riponne et du Tunnel sont aujourd'hui à la fois ouvertes et excluantes. Au quotidien, toutes sortes de gens s'y croisent - piétons pressés ou vulnérables, passants anonymes, fêtards et lève-tôts, riverains de longue date et étrangers familiers. Mais l'on sait à quel point l'aménagement d'une place peut exclure certains publics - notamment les personnes à mobilité réduite, les personnes marginalisées ou les enfants. Si en théorie, les places de la Riponne et du Tunnel forment aujourd'hui un espace inclusif, où toutes et tous peuvent déambuler, se rassembler, s'arrêter et s'exprimer librement, dans la pratique, on constate que tous les publics ne s'y sentent pas forcément à l'aise et que les rassemblements spontanés ou organisés peuvent se confronter à de fortes contraintes spatiales ou administratives.

Il s'agissait donc pour la démarche de comprendre les perspectives et les points de vue des personnes qui savent s'exprimer, mais aussi de celles qui sont moins visibles, ne se sentent pas légitimes, ou ne s'identifient pas d'elles-mêmes comme public cible. Comment permettre à ces différents publics de définir chacun à leur façon la manière dont les plus grandes places de la ville devraient les représenter et les accueillir?

La démarche participative a naturellement sollicité l'expression des publics qui occupent déjà les places et leurs alentours. Certains groupes, comme les commerçants et les personnes toxicomanes qui se retrouvent quotidiennement sur la place, occupent déjà l'espace et leurs usages peuvent être reconnus et intégrés aux enjeux du projet. L'équipe urbz a interagi avec ces populations de manières directes et indirectes, formelles et informelles.

D'autres types de personnes occupent moins l'espace mais s'expriment volontiers quand elles sont invitées à le faire - par exemple les riverains et les séniors. D'autres encore doivent être inclus dans la démarche de manière proactive, comme par exemple les enfants, ou celles et ceux qui vivent loin des deux places mais qui pourtant font partie du public. La démarche doit aller les chercher là où ils se trouvent - par exemple dans les écoles, sur le web, ou lors de leurs passages furtifs dans le périmètre. Ces groupes plus difficiles d'accès traversent les places, visitent les musées et les commerces, manifestent à la Riponne, sortent dans les établissements nocturnes. Les places sont régulièrement mentionnées dans les journaux, et donc même sans que les gens s'y rendent, elles font partie de leur carte mentale collective de la ville.

Intégrer tous les publics veut dire entendre les majorités tout autant que les minorités. En ce sens, la démarche participative ne devait pas réduire la diversité des opinions à celle de la majorité, ni exprimer uniquement ce qui met tout le monde d'accord. Le public, du point de vue de la démarche participative, n'est ni une majorité, ni une foule anonyme, ni un individu type. Le public est à la fois un "nous" symbolique et identitaire - quelque chose qui nous ressemble et nous rassemble, comme un festival ou une célébration collective -, et un "nous" littéral et hétéroclite - comme un album de famille où chaque personnage joue son rôle dans le groupe tout en affichant sa personnalité unique. La démarche Riponne-Tunnel était donc l'occasion d'identifier certains publics et de reconnaître leur contribution à l'identité des places et à la vie de la cité.

En ce sens, les démarches participatives permettent une forme d'expression démocratique différente du vote. Elles peuvent créer de la reconnaissance, du lien social, des récits communs, des visions partagées. Comme l'écrivait Hannah Arendt, "L'isoloir dans lequel nous déposons nos bulletins de vote est incontestablement trop petit, car cet isoloir ne peut accueillir qu'un seul vote." Le bulletin de vote peut exprimer un oui ou un non, un pour ou un contre, mais la démocratie a besoin de nuances pour s'exprimer: "Oui mais", "non, plutôt cela", "posons la question autrement", "notre perspective est que"... La participation du public dans la formation des projets (urbains ou autres) représente un horizon démocratique dont la démarche Riponne-Tunnel donne à voir le potentiel. Selon Arendt (1972): «si nous sommes seulement dix assis autour d'une table, chacun exprimant son opinion, chacun écoutant les opinions des autres, alors une formation rationnelle de l'opinion peut avoir lieu

par l'échange d'opinions.» C'est cette formation rationnelle et collective que la démarche à chercher à faire émerger, notamment à travers l'identification de grandes thématiques et d'un récit du projet.

Sept thématiques ont été présentées au public en juin 2019 sous forme d'exposition des résultats intermédiaires de la démarche. Les thématiques en question étaient les suivantes: identité; circulation; activité; institutions; matérialité; ordre/désordre; et transformation. L'exposition a pris place dans le passage couvert entre la place de la Riponne et la rue des Deux Marchés durant 2 semaines. Des douzaines de personnes ont pu la visiter et la commenter en présence de l'équipe de projet. L'exposition était par ailleurs présentée sous forme de capsules vidéo. Ces thématiques ont été identifiées à travers l'analyse d'une quantité énorme de données (connaissances factuelles, perceptions sensibles, idées, questions) générées au fil d'entretiens et de workshops dans les 9 premiers mois de la démarche. Chacune de ces thématiques étaient présentées sous forme de questions adressées au public, de grands collages de pièces produites dans les ateliers et d'un récit oral, qui peut être dans les capsules vidéos de l'exposition.

— LE CONFLIT CRÉATIF

Ce qui met tout le monde d'accord peut être identifié relativement aisément. Le public dans son ensemble veut par exemple un espace accessible, plus vert, plus convivial, où toutes et tous se sentent en sécurité... Mais ce qui différencie les publics, les usages particuliers, parfois conflictuels, demande un plus grand effort de reconnaissance et de mise en lumière. Si nous ne parvenons pas à identifier ces différences et besoins particuliers, les notions divergentes de ce que doivent représenter les espaces publics en question, alors nous nous exposons à un échec pratique du projet puisqu'on réduira sa diversité à un dénominateur commun minimum, qui sera fatallement remis en question par les usages particuliers qui devront s'inscrire dans des espaces non adaptés. Au-delà des expressions d'enjeux propres à des groupes de personnes, la démarche devait intégrer des apports qui proviennent d'individus qui ne représentent qu'eux. Ceux-ci peuvent partager des regards singuliers et originaux avec un haut potentiel créatif. De tels apports doivent pouvoir être intégrés même s'ils ne sont pas représentatifs d'une perspective collective. De la même manière que la démarche ne doit pas être la voix de la majorité, mais plutôt celle de la multiplicité, elle ne doit pas réduire les individus à des profils types. Pour produire des résultats allant au-delà de l'évidence, la démarche doit pouvoir intégrer les perspectives singulières et la créativité individuelle. Une idée forte peut résoudre un problème ou identifier un potentiel à explorer dans le

cadre de la démarche. En ce sens, la démarche ne doit pas chercher à tout pris le consensus mais plutôt l'expression de divergences constructives.

Le psychologue social Georg Simmel (1964) affirme que le conflit ne doit pas être considéré comme la négation des relations sociales, mais au contraire comme l'expression la plus fondamentale d'une communication entre les groupes et les individus. Au niveau social, le conflit intervient typiquement en réponse à l'injustice ou à l'indifférence. C'est par le conflit social que les populations opprimées obtiennent reconnaissance et droits. On rentre en conflit pour exister socialement.

On imagine souvent le conflit comme un phénomène destructif, ou une partie annihile l'autre. Mais comme le rappelle Simmel (1964), le conflit est rarement absolu. Les guerres d'extermination représentent une expression paroxystique et exceptionnelle du conflit. La plupart du temps, le conflit peut être considéré comme le désir de changer le statu quo, de réinitialiser les paramètres d'une relation. Il peut être compris comme l'expression d'intérêts divergents qui doivent trouver un moyen de coexister.

Les individus comme les groupes sociaux construisent des relations solides les uns avec les autres non pas en supprimant leurs différences, mais en les exprimant et en les acceptant. C'est pourquoi une démarche participative doit identifier les points de tension existants ou potentiels. Elle doit pour ainsi dire, mettre ces points sur la table, les donner à voir pour qu'ils puissent être intégrés au projet d'aménagement, plutôt que réprimés. Les points de tensions sont des points d'énergie émanant de différentes impulsions qui entrent en collusion. Les exemples de ces points de tensions abondent dans l'espace public en général et sur les places de la Riponne et du Tunnel en particulier: accès automobile et piétonnisation, vie nocturne et logements, abordabilité et beautification, toxicomanie et sécurité, préservation et transformation, économie des moyens et projet d'échelle régionale...

Le but de la démarche participative, n'est pas de chercher le compromis entre toutes les parties intéressées par le projet. Elle doit au contraire permettre à toutes les parties, les plus bruyantes comme les plus silencieuses, d'exprimer leurs préférences, même - et surtout - si elles se contredisent. En les discernant, nous permettons au projet urbain de se structurer autour de ces conflits, soit en les contournant de manière consciente soit en s'appuyant carrément dessus. L'identification des champs de tension est la première étape vers leur résolution créative.

Si le projet d'aménagement urbain doit s'appuyer sur la démarche participative, la démarche participative ne doit pas être contrainte de produire des solutions aux conflits qu'elle identifie. Il se peut qu'au cours d'un atelier ou d'une discussion une idée surgisse qui permette de résoudre un point de conflit, il s'agit alors de l'attraper au vol et de l'intégrer dans le compte-rendu des résul-

tats. Mais le travail de résolution créative doit être distinct du travail d'identification du champ de tension, pour qu'il ne pèse pas sur celui-ci.

Dans le cas du projet Riponne-Tunnel, le choix du service de l'urbanisme a été de laisser aux concurrents du concours d'idées la responsabilité d'intégrer les problématiques identifiées au cours de la démarche et d'y apporter des solutions. Le jury - constitué d'experts et de personnes du quartier - avait la tâche de déterminer quels projets répondaient dans l'ensemble le mieux aux problématiques identifiées. On peut imaginer d'autres manières de faire. Par exemple, plutôt qu'un concours d'idées, on aurait pu organiser un grand workshop réunissant designers et membres du public, des groupes de travail et des groupes de suivi; une gouvernance réunissant différents types de savoir-faire, de connaissance et d'intérêts; ou une nouvelle démarche faisant suite à la première avec un pilotage arbitrant activement les propositions pour en assurer la cohérence globale.

— FORM FOLLOWS PROCESS / LA FORME SUIT LE PROCESSUS

La démarche participative n'est pas le moment 0 de la participation, mais seulement un instant T dans un processus social qui existait avant qu'un mandat soit confié à un bureau d'urbanisme participatif. La première tâche d'une entité comme urbz, qui était chargée de mener cette démarche participative, est de reconnaître les initiatives existantes sous toutes leurs formes. Les places de la Riponne et du Tunnel grouillent d'initiatives sociale et culturelles, notamment: la Halte de Jeux; la buvette de la Grenette; Pro Senectute; Tunnel rêve de Vert; Tunnel Tunnel; la coopérative Tunnel Riponne; La Fondation Mère Térésa; L'Espace de Consommation Sécurisé et les autres associations engagées auprès des personnes toxicomanes ou marginalisées; Les musées du Palais de Rumine; la Bibliothèque Cantonale Universitaire; BDfil, le Festival de la Cité. A ces initiatives s'ajoutent celles de nombreux commerces qui animent les rues et se mobilisent pour rendre le quartier vivable et convivial - comme le Sidewalk Café, haut lieu de la diversité culturelle lausannoise ou la Brasserie du Château qui s'engage dans l'économie circulaire.

La démarche participative prend donc place dans un moment de la vie d'un lieu où de multiples initiatives prennent déjà place. Ces activités sont structurantes à différents niveaux - social, culturel, économique et spatial. On pense en particulier à la Grenette où la Halle de Jeux et la buvette créent un espace où cohabitent parents, enfants et personnes en voie de réinsertion sociale. L'ensemble est un bel exemple d'initiatives et d'adaptation créative qui a réussi à donner une âme à un lieu longtemps délaissé. La démarche doit donc iden-

tifier de telles initiatives et la manière dont elles peuvent s'intégrer à un projet, dont les contours se dessinent au fil des discussions et des interactions avec les actrices et acteurs du lieu.

La démarche participative donne donc à voir des initiatives et des dynamiques préexistantes et elle peut aussi en générer des nouvelles. Elle pose les bases d'un dialogue entre les parties prenantes qui devra continuer au-delà du mandat. Certains points de tension, comme la cohabitation entre vie nocturne et logement résidentiel sur la place du Tunnel, peuvent être identifiés et problématisés au cours de la démarche (équilibre entre ordre et désordre), mais ils nécessitent une médiation et un arbitrage qui va au-delà de celle-ci.

On pourrait dire qu'une démarche bien ancrée dans son contexte n'a ni début, ni fin. Elle est simplement un outil de reconnaissance et de planification. La démarche permet de reconnaître et de fédérer une multiplicité d'initiatives vers un plan commun. En même temps, elle fait nécessairement ressortir des éléments qui débordent du cadre et vont au-delà des objectifs initiaux. De la même façon, l'approche participative ne peut pas se limiter à des considérations spatiales. Les contributions des personnes actives dans un lieu sont le plus souvent liées à son usage, notamment les questions de gestion et de cohabitation. Ces enjeux non spatiaux doivent être considérés dans le projet même si la perspective est uniquement celle d'une intervention spatiale. De manière générale on peut dire que les démarches participatives sont utiles et même essentielles pour mener une réflexion programmatiques, c'est-à-dire sur l'identité et l'usage d'un lieu. Un programme riche et bien structuré permet de réaliser un bon projet d'aménagement. Les parties prenantes mobilisées durant la démarche peuvent alors se référer au programme issu de la démarche pour évaluer la pertinence du projet d'aménagement. Selon une citation attribuée à Le Corbusier "Pour faire un bon design, il faut du talent, pour faire un bon programme, il faut du génie". Et pour faire un bon design, il faut bien sûr un bon programme. Le génie programmatique n'est pas à trouver dans l'esprit d'une seule personne, mais bien dans la mise en lien d'une multitude de perspectives, qui donnent à voir un espace et un projet dans toute ses dimensions.

Le processus participatif donne forme au programme, et le design répond au programme. Ce programme doit en principe intégrer les dimensions du projet territorial identifiées par Patrick Geddes: (Volker, 2003) : "folk, work, place" - les gens et la culture, l'activité, le lieu et son identité. Ce sont ces éléments qui structurent le programme et donc la forme du projet urbain. Un projet d'aménagement conçu comme un réceptacle à toutes sortes de programmes, qui ignore usages et contexte, sera immanquablement générique et sans vie. En revanche un processus participatif faisant ressortir non seulement les usages et les initiatives existantes mais qui parvient à générer un programme fédé-

rateur, permet la réalisation d'un projet pertinent. Le bon projet sera celui qui puisera inspiration dans le programme tout en comprenant la nature évolutive des dynamiques qui le sous-tend. Il sera ce que Umberto Eco (2015) appelle une "oeuvre ouverte" qui exprime son ancrage tout en préservant son potentiel de changement.

L'objet final d'une démarche participative est la mise en place d'une dynamique collective de projet en lien avec un lieu ou un périmètre. Cette dynamique devrait idéalement prendre la forme d'une gouvernance participative qui va suivre le projet dans son implantation mais aussi dans la façon dont il continuera à évoluer dans le temps. La forme suit donc le processus, mais ce processus ne s'arrête pas une fois le projet d'aménagement complété. Le projet devient plus qu'un projet spatial, il est aussi un projet de gouvernance et de gestion du lieu, voué à continuer dans le temps. Cette continuité, qui doit être anticipée par le maître d'œuvre, peut prendre différentes formes comme dans la démarche Riponne Tunnel où un groupe de suivi citoyen a été constitué pour prendre part au jury du concours et suivre l'évolution du projet.

— CONCLUSION

Pour la Ville de Lausanne comme pour l'équipe de projet, la démarche Riponne Tunnel était expérimentale. Elle s'appuyait sur certaines approches développées et testées dans différents contextes (notamment à Genève mais aussi en Mumbai et dans d'autres villes dans lesquelles le collectif urbz est actif). Toutefois, le contexte et les enjeux du projet présentaient des particularités nécessitant une approche sur mesure basée notamment sur les concepts présentés dans cet article: les places publiques comme espace d'expression démocratique, le conflit créatif et "form follows process". Le service de l'urbanisme de la Ville de Lausanne à lui aussi amené des innovations dans la démarche, comme le jury d'experts d'usage composé de personnes habitant le périmètre.

Cette volonté d'essayer de nouvelle chose est essentielle, mais loin d'être évidente. Il existe aujourd'hui une tendance à la standardisation des processus participatifs qui permet en principe à l'administration publique de mieux maîtriser le cadre et les résultats des démarches. S'il est évident que certaines méthodes et outils peuvent être adaptés à différentes démarches, il faut aussi reconnaître leur caractère relationnel et contextuel. L'urbanisme participatif en est encore à ses débuts. Il a besoin d'expérimentations, d'innovations, d'adaptation au contexte. Il est important de faire des retours d'expériences avec d'autres personnes actives dans le domaine dans un cadre professionnel ou associatif pour s'en inspirer, mais il faut aussi revendiquer le droit à la créativité

de ceux et celles qui mènent les démarches - au même titre qu'on célèbre la créativité des architectes et des designers.

Au-delà de cela, l'urbanisme doit pouvoir intégrer démarche participative et projet d'aménagement. Dans le cas des places de la Riponne et du Tunnel, la démarche participative a alimenté un cahier des charges à l'intention d'un concours d'idées auquel seuls des architectes avaient le droit de répondre, alors que les enjeux identifiés dépassaient de loin le domaine architectural et le champ d'action du service de l'urbanisme. Le découplage de la concertation et du projet réduit leurs portées respectives. La meilleure approche consisterait selon nous à prendre le temps de développer un programme détaillé à travers une approche participative mettant en interaction usages communs et expertises professionnelles. Ce programme intègre les dimensions humaines/culturelles (folk), l'activité (work) et le contexte spatial (place); il exprime une vision partagée et un récit d'un projet structuré autour d'une série de concepts ou principes; il identifie des points de tension - ou des problématiques sans forcément chercher à les résoudre. Les urbanistes travaillent ensuite avec des architectes, paysagistes, designers urbains qui apportent leurs perspectives et leur talent pour donner forme au programme. Mais les urbanistes travaillent aussi hors du champ spatial - dans les domaines économique, social, culturel, artistique, technologique ... Le projet urbain participatif ne devrait pas être réduit à un plan d'aménagement, il est un plan d'activation et d'animation territoriale dans lequel sont impliqués une multitude de parties prenantes qu'il s'agit de fédérer autour d'un projet commun et ouvert. C'est ambitieux mais moins risqué que de répondre à des enjeux sociétaux par des projets spatiaux.

— BIBLIOGRAPHIE

- Arendt, H. (1972). *Crises of the Republic*. Boston : Mariner Books.
- Eco, U. (2015). *L'œuvre ouverte*. Paris : Points.
- Simmel, G. (1964). *Conflict and The Web of Group-Affiliations*. Glencoe, Illinois : The Free Press.
- Volker, M. W. (2003). *Biopolis: Patrick Geddes and the City of Life*. Cambridge, Massachusetts : The MIT Press.